

Le Conseil d'État organise le 19 octobre 2012 un colloque intitulé *Les agences : une nouvelle gestion publique ?* Cette initiative prolonge la réflexion conduite par le Conseil d'État dans le cadre de son étude annuelle, diffusée en septembre 2012.

Cette réflexion a permis de dresser un panorama des différentes formes d'agences pour en proposer une définition et ainsi mieux déterminer leur place et leur rôle au sein de l'État. Jusqu'à présent, aucune définition précise et opérante n'en avait été donnée, notamment au regard des multiples opérateurs de l'État. Le Conseil d'État préconise, en outre, vingt-cinq propositions de nature à permettre un recours plus pertinent à ces organismes.

A partir des éléments fournis par cette étude dont le projet a été celui d'une remise en ordre d'abord conceptuelle, puis opérationnelle, le colloque a vocation à nourrir le débat sur l'enjeu essentiel de la gouvernance publique et de l'efficacité de la mise en œuvre des politiques publiques.

Les agences sont-elles des démembrements de l'État ? Au contraire, ne peuvent-elles pas le renforcer, sous réserve que certaines conditions soient réunies ? Telles sont les principales questions auxquelles le colloque a l'ambition d'apporter des éléments de réponse.

INSCRIPTION GRATUITE

Envoyez vos noms, fonctions et coordonnées par courriel :
sre-colloques@conseil-etat.fr

MERCI DE NOUS CONFIRMER VOTRE PRESENCE AU REPAS (offert)

Le colloque sera retransmis sur écran dans une salle attenante à celle de l'Assemblée générale si celle-ci est complète

Contact presse : Xavier CAYON (tél. : 01 72 60 58 31)

Les colloques du Conseil d'État

LES AGENCES : UNE NOUVELLE GESTION PUBLIQUE ?

vendredi 19 octobre 2012, 9h30 - 17h00
au Conseil d'État

Conseil d'État - Salle de l'Assemblée générale
1, place du Palais-Royal 75001 Paris



LES AGENCES : UNE NOUVELLE GESTION PUBLIQUE ?

09 h 30 - Séance d'ouverture
10 h 00

- **Jean-Marc SAUVÉ**, vice-président du Conseil d'État

10 h 00 - Table ronde n°1
12 h 45 **100 agences aujourd'hui en France, pour quoi faire ?**

Modérateur

- **Bruno LASSERRE**, conseiller d'État, président de l'Autorité de la concurrence

Intervenants

- **Rémy FRENTZ**, directeur général de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé)
- **Jacques REILLER**, préfet de la région Limousin, préfet du département de la Haute-Vienne
- **Philippe VAN DE MAELE**, président du directoire d'Action Logement (UESL - Action Logement) ; ancien président de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
- **Thierry WAHL**, inspecteur général des finances, superviseur du rapport de l'IGF « L'État et ses agences »

vendredi 19 octobre 2012, 9h30 - 17h00
au Conseil d'État

12 h 45 Pause déjeuner sur place
(« buffet-déjeunatoire » pour tous les participants)

14 h 00 - Table ronde n°2
16 h 45 **Pour un recours approprié aux agences : la place des agences au sein de l'État.**

Modérateur

- **Jacky RICHARD**, conseiller d'État, rapporteur général, président adjoint de la section du rapport et des études du Conseil d'État

Intervenants

- **Philippe BEZES**, chercheur au CNRS, Centre d'études et de recherches de sciences administratives et politiques
- **Jérôme FILIPPINI**, directeur, adjoint au secrétaire général du Gouvernement
- **Jean-François MONTEILS**, secrétaire général du ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie
- **Jean-Pierre WEISS**, directeur général de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ)

16 h 45 - Séance de clôture
17 h 00 Intervention enregistrée

- **Marylise LEBRANCHU**, ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique